



Nancy, le 28 novembre 2013

Membres de l'ADEREST

## Procès verbal de l'Assemblée Générale de l'ADEREST du 7 novembre 2013

Présents : 40

Pouvoirs : 7

1. Résultats des élections
2. Bilan des nouveaux adhérents depuis la dernière AG (29 mars 2012)
3. Proposition de nouveau logo
4. Rapport moral
5. Rapport financier
6. Organisation des prochaines manifestations : 16<sup>ème</sup> colloque de l'ADEREST et journée d'étude
7. Divers

### 1. Vote de renouvellement de trois postes au conseil d'administration

Cette année, les membres sortants du conseil d'administration étaient Jean-Louis Pommier (MIRT), rééligible puisqu'il n'est en poste que depuis 4 ans et Annette Leclerc non rééligible, élue au titre de représentante d'un organisme public de recherche (INSERM).

En raison de l'interruption, en avance, du mandat d'un des membres du CA, trois postes étaient vacants dont l'un devait revenir obligatoirement à un MIRT (poste fléché).

Se sont portés candidats : Jean-Louis Pommier (MIRT), François Becker (médecin du Travail) et Jean-Bernard Henrotin (INRS)

#### Résultats du vote :

Sur 104 électeurs inscrits, 61 ont voté (60 votes exprimés et un bulletin nul). Jean-Louis Pommier a obtenu 59 voix, François Becker 54 et Jean-Bernard Henrotin 44. Selon les statuts, c'est Jean-Bernard Henrotin qui poursuivra le mandat laissé vacant par François Jabot jusqu'en 2015.

Les deux autres candidats sont élus pour 4 ans.

Le conseil d'administration est donc composé des personnes suivantes :

François Becker, Eve Bourgard, Anne Chevalier, Alexis Descatha, Jean-Bernard Henrotin, Ariane Leroyer, Gérard Lucas, Jean-Louis Pommier.

La présidente de l'ADEREST remercie Annette Leclerc pour son implication dans la vie de l'association et son dynamisme constant et communicatif.

### 2. Demandes d'adhésion depuis l'AG du 9 mai 2011

Les demandes d'adhésion sont présentées par la secrétaire de l'ADEREST, Anne Chevalier. L'association a accueilli quatre nouveaux membres depuis l'assemblée générale du 29 mars 2012.

Nom	Profession	Société	Date d'adhésion
<b>Geoffroy-Perez Béatrice</b>	Epidémiologiste	InVS	16/09/2012
<b>Michiels Fabrice</b>	Médecin de prévention	Service de Santé des Armées	16/05/2013
<b>Toné Florian</b>	Médecin du travail	Pôle santé-Travail	22/08/2013
<b>Letheux Corinne</b>	Médecin conseil	CISME	07/11/2013

Deux autres personnes ont demandé à adhérer.

### 3. Proposition d'un nouveau logo

Le CA de l'ADEREST propose que le logo de l'association soit modernisé. L'assemblée est d'accord à l'unanimité avec cette proposition. Deux adhérentes (Béatrice Geoffroy- Perez et Delphine Lauzeille) proposent différentes versions. 22 personnes portent leur choix sur le logo avec une roue dentelée, 6 votent pour le 3<sup>ème</sup> et 12 sur le 4<sup>ème</sup> (cf. annexe).

### 4. Rapport moral

Le rapport moral est présenté par la Présidente, Eve Bourgard. Les différentes activités de l'ADEREST depuis mars 2012 ont été les suivantes :

- Les résumés des présentations faites au cours du colloque de La Rochelle ont été publiés dans le numéro de novembre 2012 de la revue « Archives des Maladies Professionnelles et de l'Environnement » ainsi que dans la revue de l'INRS « Références en santé au travail ».  
Les résumés du colloque de Paris sont déjà en ligne sur le site de la revue « Archives des Maladies Professionnelles et de l'Environnement » et seront publiés dans la revue de l'INRS début 2014.
- Le prix « Espoir », qui récompense un jeune chercheur présentant une communication au colloque (étudiant ou âgé de moins de 35 ans), a été attribué pour la première fois à La Rochelle. Cette année, il y a 15 candidats.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité

### 5. Rapport financier

La trésorière de l'ADEREST, Ariane Leroyer, présente le bilan financier de 2013 (les comptes au 01/11/2013) :

<b>Bilan financier 2013 (comptes au 01/11/2013)</b>			
<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
<b>Libellés</b>	<b>Montants</b>	<b>Libellés</b>	<b>Montants</b>
Charges de gestion courante (frais bancaires et postaux, fournitures ...)	0,00 €	Cotisations 2013 (81 x 15 € + 13 €)	1 228,00 €
Assurance	185,80 €		
Frais Conseil Administration (déplacements, repas ...)	0,00 €		
Avance Congrès Paris	15 000,00 €	Remboursement avance La Rochelle	11 455,00 €
		Solde positif congrès La Rochelle	7 875,32 €
Virement vers Livret A	18 000,00 €	Virement vers Livret A	18 000,00 €
<b>Total dépenses</b>	<b>33 185,80 €</b>	<b>Total recettes</b>	<b>38 558,32 €</b>

<b>Solde de l'Association au 01/11/2013</b>			
<b>Compte courant</b>	<b>Montants</b>	<b>Livret A</b>	<b>Montants</b>
Solde au 01/01/2013	16 475,23 €	Solde au 01/01/2013	12 545,72 €
Recettes 2013	20 558,32 €	Recettes 2013	18 000,00 €
Dépenses 2013	-33 185,80 €		
<b>Solde au 01/11/2013</b>	<b>3 847,75 €</b>	<b>Solde au 01/11/2013</b>	<b>30 545,72 €</b>
<b>Compte épargne</b>	<b>Montants</b>		
Solde au 01/01/2013	0,00 €		
<b>Solde au 01/11/2013</b>	<b>0,00 €</b>		

Les dépenses sont restreintes à l'avance pour le colloque de Paris et les frais d'assurance de l'association. Quelques dépenses de gestion courante et de frais de CA seront à compter d'ici la fin de l'année, dont le montant devrait être très raisonnable.

Côté recettes, il s'agit des cotisations, du remboursement de l'avance pour le colloque de La Rochelle, et du solde positif de près de 8000 € réalisé lors de ce colloque.

Au total, au 01 novembre 2013, le solde de l'Association a augmenté – ce qui nous permet d'envisager les colloques suivants avec sérénité.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

- Ellen Imbernon, présidente du comité d'organisation, fait part du bilan financier actuel du colloque :  
Dépenses principales :           15 162 euros pour la salle et les repas  
  21 000 euros pour la soirée de gala  
  493 euros pour le site internet du colloque

Le total des dépenses se monte actuellement à 39 900 euros. 138 personnes se sont inscrites dont 90 ont déjà payé.

## 6. Organisation des prochaines manifestations : 16<sup>ème</sup> colloque de l'ADEREST et journée d'étude

Il n'y a jamais eu de colloque à Marseille, Lyon ou Toulouse. Le 16<sup>ème</sup> colloque pourrait se tenir à Lyon.

Une journée aura lieu en 2014 à Paris, probablement en septembre.

Plusieurs thèmes sont évoqués : « nuque, épaule », « retour au travail », « vieillissement, pénibilité, seniors au travail ».

## 7. Divers

- Eve Bourgard lit des extraits de l'énoncé sur l'amiante du *comité mixte chargé des politiques des sociétés d'épidémiologies* (JPC-SE) écrit en juin 2012 qui dénonce la poursuite de l'extraction, de l'utilisation et de l'exportation de toutes les formes d'amiante à l'échelle planétaire et en particulier dans les pays en voie de développement. (cf. le site de JPC-SE : <http://www.jpc-se.org/position/>).

Le CA propose que l'ADEREST signe cet énoncé. La proposition est adoptée à l'unanimité.

- L'ADEREST a effectué en juillet 2013 auprès de la DIRECCTE une déclaration d'activité en tant que prestataire de formation (l'organisation d'un colloque). Cette déclaration a été enregistrée sous le n° 11 94 08467 94 auprès du préfet d'Ile-de-France. L'ADEREST avait déjà fait cette déclaration dans le passé mais le bilan de la formation n'ayant pas été fait en temps utile, elle a été obligée de renouveler la demande.
- Eve Bourgard demande si les membres de l'ADEREST veulent modifier le montant de l'adhésion. A l'unanimité, il est décidé de garder l'adhésion à 15 euros.
- Un tarif d'inscription plus modéré sera prévu lors des prochains colloques pour les internes ou équivalents.

La prochaine assemblée générale se déroulera lors de la journée d'étude en 2014.



Eve Bourgard  
Présidente



Anne Chevalier  
Secrétaire générale